



39

Janvier 2011

Sommaire

- **Vœux du maire**
- **Travaux de déneigement**
- **Nouveau parking**
- **Illuminations de Noël**
- **Connaissez-vous bien votre village ?**
- **Encombrants et déchets verts**
- **Soirée des récompenses**
- **Relevé compteurs d'eau**
- **Aux usagers de la route**
- **Déjections canines**
- **Repas des aînés**
- **Suppléments**
 - ▶ Index associations
 - ▶ Calendrier des manifestations 2011

Manifestations

JANVIER 2011

Vendredi 14 : Vœux de la municipalité, salle des fêtes, 19h

FEVRIER 2011

Samedi 12: Concert des Chantres d'Ain en l'église à 20h30 organisé par le Tennis Club

MARS 2011

Vendredi 4: Remise des prix du Fleurissement à 20h30, salle des fêtes

Samedi 5 : Bal organisé par l'Amicale des Pompiers au complexe du Lange

Samedi 12 matin: Vente de boudin dès 8h par l'Amicale des Chasseurs

Samedi 19 : Soirée théâtre du Sou des Ecoles à 20h, salle des fêtes.

Les vœux du maire

Madame, Monsieur,

C'est avec tout leur cœur et toute leur sympathie que le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, tout en ayant une pensée pour tous ceux qui sont dans la peine physiquement, moralement ou économiquement.

Ces dernières années, la crise a frappé l'économie mondiale. La France a fait front plutôt mieux que bon nombre de grands pays européens et nous allons vers des jours meilleurs. Les entreprises, moteurs de l'économie, ont été en grande partie préservées et l'activité soutenue de ces derniers mois a permis d'avoir des chiffres, bien qu'encore dans le rouge, encourageants au niveau du chômage. Les banques et les financiers ont certainement besoin d'être mieux encadrés mais l'exercice est difficile vu leur importance dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Alors, espérons que l'année 2011, même si elle n'est pas l'année du retour à la normale, soit au moins une année de transition qui réchauffe nos cœurs et remonte le moral de chacun.

Dans les collectivités, de nombreuses voix s'élèvent pour annoncer des années de disette. Pour ma part, je pense qu'en étant prudent avec nos dépenses, cela ne devrait pas aller si mal. Comme on a pu le constater en 2010, les collectivités ont finalement disposé d'autant de moyens que les années précédentes et j'ai le sentiment que tous ces effets d'annonce masquent l'incapacité de financer des promesses faites imprudemment auparavant. Pour changer de politique, il faut que la nouvelle remplace la précédente et non pas qu'elle vienne s'y rajouter car, dans ce cas, il faut trouver de nouveaux financements qui ne viendront certainement pas de l'Etat providence.

L'année 2010 a vu la fin des travaux rue du Commerce et rue des Peupliers, le début de la réalisation du parking rue des Marronniers et divers travaux de voirie.

La décoration de Noël sur le bâtiment de la mairie a été complètement reconsidérée.

Les locaux commerciaux ont été modifiés pour accueillir de nouvelles activités. Et c'est avec plaisir que nous avons vu s'installer une fleuriste, une coiffeuse et une kinésithérapeute.

A l'avenir, nous continuerons l'amélioration du cadre de vie au rythme des finances communales sans augmenter les taux d'imposition.

Ces prochains jours, nous allons débiter les travaux route de Jargeat en commençant par la réfection de la canalisation d'eau potable, puis nous continuerons par la mise en souterrain des réseaux secs. Ensuite, nous réaliserons les trottoirs et la chaussée.

Il est prévu de refaire les toits du hangar et de la maison commune d'Evron au printemps.

Le matériel prend de l'âge et nous allons renouveler une saleuse et la tondeuse autoportée.

Au centre village, un permis de construire a été accordé à la SEMCODA pour la réalisation de cinq maisons et d'un bâtiment de quinze logements.

Le Conseil Municipal s'investit pleinement dans sa mission dans l'intérêt et au service de tous.

Ayons confiance en l'avenir et bonne année 2011.

Le Maire
Guy JACQUIOT



Campagne de déneigement

Depuis la mi-novembre, la campagne de déneigement est entrée en vigueur dans notre commune et nous sommes prêts à faire face aux intempéries pour rendre nos routes praticables.

Nous disposons de trois engins :

- Un camion Renault Midlum muni d'une lame de déneigement et d'une saleuse de 3 m³ de capacité pour les travaux sur routes
- Un tracteur Renault muni d'une lame de déneigement et d'une saleuse de 1 m³ de capacité pour les travaux plus délicats (côtes, parking, etc...)
- Un motoculteur muni d'une lame de déneigement.



Pour information, nous avons utilisé pour l'année précédente 128 tonnes de sel de déneigement pour les rues de la commune et 150 kg de déverglaçant pour les endroits sensibles (escaliers, béton désactivé).



Nous faisons tout notre possible pour que les routes soient praticables dès 7 h du matin, cependant priorité est donnée pour les rues en pente. Une astreinte est donc mise en œuvre du 12 novembre 2010 jusqu'au 25 mars 2011.

Un chef d'astreinte patrouille tous les jours avec une doublure, si nécessaire. Une personne est affectée aux écoles à partir de 7 h.

Pour une sécurité maximale, il vaut mieux adapter ses horaires, sa vitesse et son équipement pour passer l'hiver sans encombre.

Nous vous demandons également de bien stationner votre véhicule pour faciliter le passage du chasse neige.

Nouveau parking rue des Marronniers

La fin de l'aménagement de la ZAC du centre village est programmée pour cette année 2011.

En conséquence, l'espace utilisé pour garer les voitures va disparaître en grande partie. Le conseil municipal a donc décidé de réaménager un parking derrière le bâtiment abritant les commerces.

L'accès des voitures se fera depuis la rue des Marronniers avec une liaison piétonne sur la coursive et les commerces.

Le gros œuvre de terrassement a été dévolu à l'entreprise Val TP pour un montant de 13 868 €.

Le remblaiement et les finitions seront réalisés par les agents des services techniques.



Illuminations de Noël

Cette année, nous avons voulu embellir la place de la mairie pour cette fin d'année en la dotant d'un jeu de lumières.

Nous avons investi en guirlandes de dernière technologie LED beaucoup plus économiques et durables.

Depuis quelques années déjà, nous remplaçons progressivement toutes les anciennes guirlandes à ampoules « énergivores » par des modèles à LED.

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 38

Il s'agissait de la fontaine du carrefour, restaurée et remise en eau place de la mairie.



Encombrants et déchets verts

Nous rappelons que le ramassage des gros déchets se fait **le premier mercredi de chaque mois** sur une seule journée. Mais il peut se prolonger le lendemain en fonction du volume à récupérer. Nous vous demandons de déposer les déchets **uniquement le mercredi matin avant 8 h 00 et non pas le jeudi**.

L'accès à la benne à déchets verts est fermé du 11 décembre 2010 au 2 avril 2011 (date de réouverture).

Pendant cette période, vos déchets doivent être déposés à la déchetterie de Veyziat.

Celle-ci, **gratuite**, est réservée aux particuliers habitant le territoire de la C.C.O.

Ouverture tous les jours de l'année sauf les 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 28 février de 8h à 18h du lundi au vendredi de 8h à 19h le samedi/dimanche et jours fériés. (Horaires d'été de 8h à 20h tous les jours)

N° de téléphone : 04 74 77 31 09

Soirée des récompenses

Le vendredi 29 octobre en soirée, la municipalité a reçu et félicité les étudiants, musiciens et sportifs remarquables cette année. Les vingt-deux lauréats sont :

Les bacheliers :

BEJANNIN Mathilde
BELLOD Mégane
CHAUSSAT Raphaël
OUNNAS H-Mida
SIMOES Sabrina
NEVES Jonathan
QUESSARD Alexis
SAM Kimsour
DESSUISE Alexandre

Les musiciens

GEMEHL Sarah
PAULIEN Charlotte
PAULIEN Julie
PAULIEN Thierry
PORFILIO Léo

Les sportifs

BELLOD Mélanie en Twirling
HAMADI Myriam en Twirling
PECHOUX Sébastien Cross des
Sapeurs-pompiers
BEVAND François en Tennis
COLLETAZ Corinne en Tennis
COLLETAZ Lola en Tennis
DEL CIANCIO Mélanie en Tennis
TISSOT Yohan en Gymnastique

Relevé de consommation d'eau

A partir de 2011, nous procéderons au relevé des compteurs d'eau au printemps pour une facturation en avril.

Parallèlement et pour éviter tout litige, nous conseillons à tous les usagers de vérifier que leur contrat d'assurance habitation couvre bien les risques de fuites d'eau sur leur branchement.

Aux propriétaires de « toutous »



On a souvent coutume de dire que marcher sur une crotte de chien du pied gauche porte bonheur !!!

Ouais !!!

Cependant, vous en conviendrez, sauf si l'on est un pro du slalom, il y a de quoi entamer la journée d'une humeur exécrable.

Faut-il mettre sur pied une brigade anti-crottes qui se lancerait aux trousses des propriétaires indécents ?

Soit, il n'y a pas de quoi fouetter un chien, mais plutôt de secouer les puces du maître.

Aux usagers de la route

Nous invitons les automobilistes et autres conducteurs de deux-roues, à lever le pied dans les rues de notre commune, pour le bien de tous.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore remarqué, les rues du Commerce et des Peupliers sont en sens unique et les panneaux « stop » en bout de rue ont une vraie signification (même pour les cyclistes).



Sens unique



Stop



Sens interdit



Repas des Aînés

Le samedi 27 novembre, a eu lieu le traditionnel repas de Noël, organisé par le CCAS et la commune. Ce repas très apprécié, agrémenté par une animation musicale de qualité fût un grand moment de convivialité.

Un bon d'achat a été remis à tous nos aînés nés en 1937 et avant.